



Performance artistique autour d'une allée d'arbres

Journées européennes du patrimoine - Trampot (Vosges)
Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020 - 10 h / 12 h & 14 h / 17h30

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le samedi 19 et le dimanche 20 septembre 2020, l'artiste plasticienne Constance Fulda réalisera en public des empreintes des frênes de la RD 427, à l'entrée du village de Trampot. Cette performance constitue le coup d'envoi de l'observatoire artistique de cette allée d'arbres initié par l'association ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir / et qui se prolongera au fil des ans.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020 - 10 h / 12 h & 14 h / 17h30. Trampot, RD 427 (sortie Aillianville). Stationnement dans le village. Accès gratuit. Port du masque et distances de rigueur

Une performance artistique dans la continuité d'autres « empreintes » d'arbres prestigieux

Artiste de renommée internationale, fascinée par les arbres, Constance Fulda posera ses papiers japonais à fleur d'écorce pour capter au plus près l'histoire intime des frênes bordant la RD 427 à Trampot, dans un geste où la peinture s'apparente à une caresse et les œuvres à des calligraphies.

Les empreintes des frênes de Trampot rejoindront celles que Constance Fulda réalise régulièrement à l'Arboretum du domaine royal de Versailles-Chèvreloup, géré par le Muséum national d'Histoire naturelle, et où elle est actuellement exposée. Elles rejoindront également les empreintes de l'immense banyan de Thrissur, en Inde, celles d'un cèdre plurimillénaire de l'île Yakushima, au Japon, ou encore celle du cèdre de la Fondation Cartier pour l'art contemporain (organisatrice de la très médiatique exposition *Nous les Arbres* en 2019), planté par Chateaubriand en 1827 et abattu cet été, victime des dommages à ses racines et du réchauffement climatique.

Accompagner l'évolution d'une allée d'arbres historique par un « observatoire artistique »

Longue allée d'arbres (3,3 km au total), une des dernières à l'extrémité ouest du département des Vosges, la RD 427 occupe une place particulière dans l'histoire récente des allées. Elle est à l'origine d'une publication par le Conseil de l'Europe dans le cadre des travaux de la Convention européenne du paysage ([Infrastructures routières - les allées d'arbres dans le paysage](#)), et sa préservation a conduit à l'adoption de l'article L350-3 du Code de l'environnement qui protège les allées en France depuis 2016.

L'association ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir / a souhaité contribuer à la mise en valeur de cette allée, comme le prévoit le code de l'environnement, en lançant un « observatoire artistique » : des artistes internationaux de renom seront invités à en documenter l'évolution au fil des ans. Cette contribution constituera également à terme une vitrine pour la modeste commune vosgienne. Des trois artistes invités en 2020, seule la Française Constance Fulda interviendra cette année, Covid-19 oblige.

L'association ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir /

ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir / est une association reconnue d'intérêt général. Elle a pour objectifs de contribuer à la connaissance du patrimoine des allées, de le valoriser, de sensibiliser, former et informer le grand public et les professionnels à ses valeurs. En 2018, elle a organisé un colloque international à l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918 intitulé « Les allées d'arbres - de la guerre à la paix ». En 2019, elle a monté une exposition sur les allées d'arbres, qui a été présentée au parc de la Pépinière à Nancy et qui est désormais disponible pour d'autres lieux.

Contact presse :

Chantal Pradines Tél : 03 29 06 78 50 / 06 08 50 21 34 / communication@allees-avenues.eu
www.allees-avenues.eu